

mystérieux papier, écrit depuis quelques mois, renfermant les dernières volontés du mort, avec cette impérieuse suscription : *Respectez-les.*

Le testament est ouvert et lu. Chose étonnante, il ne contenait aucune disposition relative aux grands biens du défunt. L'infortuné, au milieu de ses angoisses, avait compris l'inutilité des richesses qu'il avait trop aimées ; il les quittait sans penser à elles.

Un soin unique avait préoccupé le testateur, c'était de rechercher un moyen quelconque de justifier son extravagante réponse adressée à la vieille pauvre ; et ce moyen il croit l'avoir trouvé, et il lègue à la postérité son ingénieuse invention, en ordonnant que son corps prendra dans le lieu de la sépulture une attitude insolite aux morts. Tout est prévu, tout est ordonné pour atteindre ce but.

Le lieu est choisi, c'est la belle église de Neuville ; la place est désignée, c'est l'endroit le plus fréquenté des fidèles ; la partie de la nef droite, consacrée par la chapelle de la Sainte-Vierge. Là, selon les ordres précis, à une distance de neuf pieds de l'autel, on creuse dans l'épaisseur de la muraille latérale une niche de six pieds de hauteur à partir du sol ; le mort est introduit debout en son cercueil redressé ; et voilà le seigneur d'Ozereau placé dans cette étroite guérite, comme une sentinelle qui ne doit être relevée qu'au grand jour de la résurrection des morts.

Une maçonnerie remplit les vides, ferme l'entrée de la niche et reçoit une large dalle chargée de noms, de titres et d'armoiries pour perpétuer des souvenirs si dignes d'être médités.

La foi s'indigne, la raison se trouble à la vue de cette pierre sépulcrale, derrière laquelle un homme méchant a fait dresser son cadavre de suicidé, pour braver, pendant le cours des siècles, la sainteté et la force des lois divines par sa pose triomphante dans le lieu saint.

Mais mille ans sont comme un jour devant Celui qui s'est réservé la vengeance de ses lois outragées ; et sa justice, qui nous paraît tardive, arrive toujours à son heure.

Le 26 septembre 1793, sur un ordre sacrilège de Robespierre (l'impie est quelquefois le coupable exécuteur de la justice de Dieu), on profanait l'église de Neuville, on fouillait les tombeaux ; la République alors avait besoin de plomb, c'est avec les